

**GRATUITE
ET OBLIGATOIRE**

+ CARTE JEUNE RÉGION

DES AVANTAGES
ET DU POUVOIR D'ACHAT



LES BONS PLANS

1. Des Bons Plans, pourquoi ?
2. Un Bon Plan, qu'est-ce que c'est ?
3. Qui peut proposer une offre ?
4. Comment ça fonctionne ?
5. À retenir !

DES BONS PLANS POURQUOI ?

Proposer aux jeunes des offres attractives ou événementielles à moindres frais dans les domaines du **sport, de la culture, du tourisme, l'éducation, l'orientation, la santé et toute compétence régionale se rapportant à la vie quotidienne des jeunes !**

La plateforme Carte Jeune Région permet de mettre en relation directe des acteurs variés qui ont des offres à valoriser avec **une communauté de 250 000 jeunes.**

UN BONS PLAN QU'EST-CE QUE C'EST ?

Tout bien ou service proposé à titre **gracieux** ou avec un **avantage tarifaire substantiel** par rapport au prix grand public. C'est très large et cela laisse la place à la créativité... sous réserve de respecter les critères suivants :

- Être adapté à un public jeune incluant des mineurs (bénéficiaires âgés de **15 à 20 ans**)
- S'inscrire dans les champs de compétences d'une collectivité régionale (en l'espèce **la culture, le sport, le tourisme, l'éducation, l'orientation, la santé et toute compétence régionale se rapportant à la vie quotidienne des jeunes**)
S'exercer exclusivement sur le **territoire régional d'Occitanie,**
Les offres donnant lieu à des bons plans en ligne sont par ailleurs éligibles dans la mesure où elles s'appliquent à des jeunes scolarisé.e.s en Occitanie conformément au règlement du dispositif.
- Ne pas bénéficier d'un financement direct de la part de la Région en lien avec l'offre référencée.
- Proposer une **remise spécifique au public Carte Jeune** et supérieure aux autres promotions éventuellement consenties à d'autres publics ou lui faire bénéficier d'une offre gratuite

QUI PEUT PROPOSER UNE OFFRE ?

Tous les opérateurs économiques publics et privés. Il n'y a donc pas de restriction pour devenir partenaire « Bons Plans » de la Carte Jeune Région.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



1. Un partenaire crée un compte sur le site / partenaire.cartejeune.laregion.fr/
2. Il peut ensuite déposer **une offre (ou des offres, pas de limitation !)** qui sera validée par la Région avant publication
3. Dès validation de la Région, les jeunes ont **accès à l'offre dans leur espace personnel** et elle sera également remontée dans une **newsletter hebdomadaire envoyée par mail**.

À RETENIR !

Il faut que la description de l'offre soit **claire sur la remise spécifique ou supérieure consentie** au public Carte Jeune Région. Pensez à laisser un temps suffisant à la Région pour valider votre offre avant sa date de début.

Pour utiliser l'offre, plusieurs possibilités sont proposées :

- **Mise en relation avec un contact du partenaire** (*tél, email, ...*)
- **Renvoi vers le site du partenaire**
- **Présentation de la carte**
- **Code de réduction**

UNE QUESTION ?

Notre assistance téléphonique : **05 32 30 00 40**

Par mail : **cartejeune@laregion.fr**